

DOSSIER DE PRESSE

# Commission permanente du 17 novembre 2023

Solidarité - Routes -  
Environnement -  
Collèges...

## SOMMAIRE

**De nouvelles mesures pour améliorer le bien-vivre des Tarnais ont été votées lors de la Commission permanente du vendredi 17 novembre 2023. 65 rapports ont été adoptés à l'unanimité dans les secteurs des solidarités humaines et territoriales, des routes, de la préservation de l'environnement ou encore du bon fonctionnement des collèges.**

• Le Département, garant des solidarités territoriales .....	3
• Le Département investit pour développer le réseau routier des communes de moins de 2 000 habitants .....	4
• Environnement et préservation des milieux naturels : une priorité pour le Département .....	5
• Le Département : 1 <sup>er</sup> partenaire des communes pour favoriser leur développement .....	6
• Accompagner nos collègues dans leur bon fonctionnement .....	7
• Le Département, premier partenaire de la culture tarnaise .....	8
• Conserver et promouvoir le patrimoine tarnais .....	8
• Accélération du déploiement du Plan département Tarn à Vélo .....	8
• Soutien pour l'autonomie des personnes âgées .....	9
• Le Département : 1 <sup>er</sup> soutien d'une agriculture plus durable .....	9
• Encourager et soutenir les Tarnais dans leur maîtrise de l'énergie .....	9
• Le Département, premier partenaire du sport tarnais .....	10

# 1,7 M€

accordé à des structures  
d'insertion sociale  
et professionnelle...



financement de programmes d'insertion dans le secteur du bâtiment ou du maraîchage biologique pour aider des personnes en situation d'exclusion socioprofessionnelle.



## Le Département, garant des solidarités territoriales

Plus de 1,7 M d'€ accordé à des structures d'insertion sociale et professionnelle par le biais du FSE+ (Fonds Social Européen Plus). Parmi ces structures : **Verso**, association d'insertion par le bâtiment, l'ETS PUB Local Enseignement Formation Professionnelle Agricoles Tarn (**EPLFPA**) et son programme d'insertion en maraîchage biologique ou encore le **Centre Intercommunal d'Action Sociale du Carmausin Ségala** qui œuvre pour le retour vers l'emploi des personnes en situation d'exclusion socioprofessionnelle.



**2 M€**

**investis pour les routes  
du département**



Toute l'année, le Département sécurise et entretient les routes départementales. Il s'occupe aussi de la création de voies vertes et d'aires de covoiturage pour favoriser des déplacements plus respectueux de l'environnement.

## **Le Département investit pour développer le réseau routier des communes de moins de 2 000 habitants.**

- Plus de **1.5 Million d'€** au titre du **programme intercommunal d'aide à la voirie d'intérêt local des communes de moins de 2 000 habitants et groupements intercommunaux**. 18 cantons sont concernés par cette mesure dont La Montagne Noire, Lavour cocagne et Vignoble et Bastides.
- Plus de **632 000 €** pour la **réalisation d'aménagements routiers sur 3 communes**. Ces aménagements comportent la **traverse du village sur la commune d'Albine**, la **mise en sécurité de la route de Serviès sur la commune de Guitalens-l'Albarede** ainsi que l'**aménagement du centre-bourg sur la commune de Montdredon-Labessonnié**.



## Plus de 2 M d'€ pour maintenir les aides relatives à l'eau potable

### Environnement et préservation des milieux naturels : une priorité pour le Département

- **1,5 M d'€ pour maintenir les aides relatives à l'eau potable.** Parmi les projets soutenus on trouve les **essais de pompage sur le forage de Pré Lautié** géré par **Sivom Du Plô du Lac**, le **remplacement des conduits d'eau potable pour résorber les fuites d'eau sur la commune de Vabre** ou encore les travaux de **remplacement de réseaux d'eau potable** par le **SIAEP de Vielmur Saint Paul**.
- Plus de **528 000 € attribués à 6 communes** dont **Brassac** pour le financement de l'étude du **renouvellement de la station d'épuration** et de **Saint-Julien-du-Puy** pour la réalisation du **schéma communal d'assainissement**. Sont également concernées par cette aide la Communauté d'agglomération de Castres Mazamet et la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et Montagne du Languedoc.

# Près de 550 000 € pour favoriser le développement des communes



## Le Département : 1<sup>er</sup> partenaire des communes pour favoriser leur développement

- Près de 245 000 € pour la programmation des contrats **Atouts Tarn** (2021-2023) pour **soutenir financièrement les collectivités tarnaises à faire face à leurs problématiques sociétales et environnementales**. À ce titre, la commune de **Réalmon**t sollicite le Département pour la **rénovation thermique d'un groupe scolaire**. Celle de **Montredon-Labessonié** pour la **rénovation du centre bourg**.
- Près de **239 000 €** investis par le Département dans le cadre de son Fonds de Développement Territorial (FDT) pour soutenir les collectivités et les communes de plus de 2000 habitants. Parmi cette somme plus de 95 000 € investis pour la construction d'un **court de tennis couvert à Sorèze** ; près de 36 700 € sont investis pour la rénovation thermique du **groupe scolaire sur la commune de Réalmon**t. Enfin, 13 000 € alloués pour l'acquisition d'équipement pour la future **médiathèque d'Alban**.
- Rattachement de 10 communes au **contrat « Bourg-Centre »** Adopté dans le cadre du PACTE VERT par la Région Occitanie, ce contrat accompagne les bourgs centres dans l'élaboration et la **mise en œuvre de leurs projets de valorisation et de développement**. L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de **transition écologique et énergétique**. Les communes d'Anglès, Gaillac, Graulhet, Labastide-Rouairoux, Lisle-sur-Tarn, Puylaurens, Rabastens, Roquecourbe, Saint-Sulpice et Saïx sont concernées.
- **65 000 € attribués en soutien à des organismes** dont 11 000 € pour l'association les **Cuisineries gourmandes** qui **valorise les filières locales** avec la mise en œuvre de 4 sentiers du patrimoine gourmand. 10 000 € attribués au **Centre Hospitalier d'Albi** qui œuvre pour l'attractivité médicale avec l'ouverture du centre de santé d'Albi en partenariat avec l'**AMRA** (Association des Médecins Retraités Albigeois). Enfin, 4 000 € sont accordés à l'association Tarn et Paris qui concourt au déploiement de la politique départementale d'**animation touristique**.



## Plus de 450 000 € investis pour favoriser le bon fonctionnement de nos collèves

### Accompagner nos collèves dans leur bon fonctionnement

- Plus de **365 000 €** attribués aux collèves tarnais. Près de 70 % de cette somme permettra de **soutenir ces établissements face à la hausse importante des coûts de l'énergie.**
- Près de **86 000 €** en soutien aux collèves et aux associations culturelles qui développent des projets d'Education Artistique et Culturelle (EAC). Le Département apporte également son soutien au dispositif **Collève au Cinéma** à hauteur de plus de 50 %. Ce dispositif permet aux élèves de 32 collèves de visionner et d'analyser 3 films en cours d'année.

**Plus de  
76 000 €  
attribués pour  
développer la culture  
dans le département**



## Le Département : 1<sup>er</sup> partenaire de la culture tarnaise

Près de **75 000 €** attribué à des associations culturelles conventionnées et territoriales. Une aide exceptionnelle de 50 000 € attribuée à l'association **Arpèges et Trémolos** pour l'organisation du **festival Pause Guitare**. Une aide de **1 300 €** a été attribuée à l'association **Bouge ton Tarn** pour l'organisation du **9<sup>ème</sup> Festival Unis Sens** à Rabastens au mois de juin.

## Conserver et promouvoir le patrimoine tarnais

Près de **57 000 €** accordés pour la **restauration du patrimoine tarnais** – patrimoine architectural et mobilier classé ou inscrit. Le **petit patrimoine rural non protégé** bénéficie également de subventions. La **restauration d'un moulin à vent du 17<sup>ème</sup> siècle sur la commune de Florentin** figure parmi les projets réalisés.



**62 000 €  
investis pour le  
déploiement  
du plan Tarn à Vélo**

## Accélération du déploiement du Plan département Tarn à Vélo

Le Département du Tarn a souhaité accélérer la promotion des nouvelles mobilités en adoptant en juillet 2020, le **Plan départemental Tarn à Vélo**. La création de **deux pistes cyclables** sur la **Communauté d'agglomération de l'Albigeois** (le long de la rue du Saut-de-Sabo et de la route de Fauch) et la réalisation d'une **voie verte** entre **Sorèze, Durfort et Revel** font partis des aménagements créés.



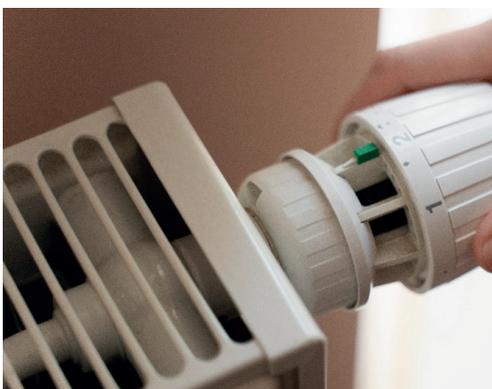
## Soutien pour l'autonomie des personnes âgées

Près de **38 000 €** pour moderniser les équipements de deux **EHPAD Tarnais** et améliorer le confort des résidents. Plus de 60% de cette somme est attribuée au « Plan Climat » EHPAD qui accompagne ces établissements à **lutter contre le réchauffement climatique**. Ces actions portent sur l'**isolation des bâtiments** ou l'utilisation du **photovoltaïque**.



## Le Département : 1<sup>er</sup> soutien d'une agriculture plus durable

Près de **45 000 € d'aides attribuées en faveur de l'agriculture tarnaise**. 58 % de ce montant est destiné aux agriculteurs pour l'**acquisition du matériel agricole**, 35% pour un projet d'installation d'un système d'irrigation couplé avec des filtres et des récupérateurs d'eau de drainage dans l'objectif d'**économiser de l'eau**. La somme restante permet de poursuivre l'**aide aux agriculteurs aux éleveurs tarnais** pour couvrir leurs frais supplémentaires liés à l'épisode de **sécheresse 2022**.



## Encourager et soutenir les Tarnais dans leur maîtrise de l'énergie

Plus de **22 000 € en faveur de la maîtrise et de la rénovation énergétique** dans le cadre du renouvellement du partenariat avec l'association Unis-Cité d'Albi. L'objectif : mener jusqu'à juin 2024 une intervention spécifique intitulée « **les ambassadeurs du guichet Tarn Renov'Occitanie** » pour **poursuivre la sensibilisation des Tarnais aux éco-gestes, à la réduction de la facture énergétique et à la consommation d'énergie à travers des animations collectives**.



## Le Département, premier partenaire du sport tarnais

- **Accompagner les sportifs tarnais de bon et haut-niveau** est une volonté portée par le Département. Dans ce cadre une aide de **800 € par jeune parrainé** est attribuée et **1 500 € par membre du Club Tarn 2024**. 5 clubs sont bénéficiaires pour l'année 2023 : **Athlé Tarn Nord / Florentin Athlé (81150)** ; **Association Multisports Montredonnaise** ; **ECLA Albi** ; **Castres Massaguel Volley-ball** et **TOAC-TUC Volley-ball**.

# TARN

**MON DÉPARTEMENT**

**Contacts presse : 05 63 45 64 55**

Camille FRAYSSINET | [camille.frayssinet@tarn.fr](mailto:camille.frayssinet@tarn.fr)

Béatrice GRAU | [beatrice.grau@tarn.fr](mailto:beatrice.grau@tarn.fr)

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

